

Sécurité de la vieillesse—Loi

Combien le gouvernement pense-t-il économiser en imposant cette mesure? S'il s'agissait de millions et de millions de dollars, une personne insensible pourrait dire que c'est avantageux pour l'économie canadienne, mais ce n'est pas le cas. J'ignore combien d'argent on économisera ainsi, mais ce sera sans doute bien peu en comparaison de tout l'argent que le gouvernement devrait essayer d'économiser.

Compte tenu des critiques détaillées formulées par le vérificateur général cette semaine, surtout au sujet des sociétés de la Couronne, la somme économisée sera très modeste. Les économies seront minimales par rapport à l'ensemble des dépenses gouvernementales. Nous ne parlons pas d'une grosse somme, mais d'une grande misère, et il faudrait y voir.

On juge un pays à la façon dont il traite non pas ses citoyens les mieux nantis, mais les plus défavorisés, les gagne-petit. On n'en sort pas: nous sommes jugés sur la compassion que nous témoignons à ceux que le sort favorise moins que nous. C'est ainsi que nous jugeons nos amis, nos voisins et, en fait, les autres pays.

Quelqu'un qui jetterait un coup d'œil sur ce qui se passe au Canada verrait que le gouvernement canadien demande au Parlement d'adopter une mesure législative qui s'en prend à ceux qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts, ce qui ne serait pas à notre honneur.

La clôture est imposée et nous voterons cet après-midi sur ce projet de loi. Nous devrions rougir de honte de traiter ainsi une part importante de notre population qui a contribué à faire de notre pays un endroit où il fait bon vivre.

Les personnes âgées chez nous ont dû ménager, épargner et renoncer à bien des choses pour nous procurer ce que nous avons aujourd'hui. Voilà que le gouvernement leur demande maintenant de ménager et d'épargner encore, et d'accepter une baisse de leur niveau de vie. Il a tort, et les députés de mon parti ne l'appuieront pas. Même si nous reconnaissons qu'il faut lutter contre l'inflation, nous ne pouvons absolument pas en toute conscience nous prononcer en faveur d'une mesure comme celle-là, surtout cette semaine que le Vérificateur général nous a révélé les centaines de millions de dollars que le gouvernement a gaspillés depuis un an, ce même gouvernement qui nous demande maintenant d'ajouter encore à la misère de nos vieux pensionnés. Cette mesure est inique, injuste, mérite d'être rejetée, et devrait être condamnée par tous les Canadiens doués de sens commun.

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Si je me réjouis de participer à ce débat, monsieur le Président, c'est que certains ont bien besoin qu'on leur dise ce qui est arrivé. Comme le dit un vieil adage, on peut juger des pays à la façon dont ils traitent leur vieillards. On peut juger les partis de la même façon. Par conséquent, je pense que les libéraux peuvent garder la tête haute. Les députés devraient se rappeler, surtout à ceux de l'opposition, que le SRG et la sécurité de la vieillesse ne seront pas assujettis aux 6 et 5 p. 100 pour ceux qui touchent à la fois le SRG et la sécurité de la vieillesse. Dans ce cas, l'indexation reste intégrale.

• (1510)

Les personnes du troisième âge ne voudront pas juger les libéraux ou le gouvernement à partir d'une seule mesure. Elles vont considérer la situation d'ensemble, la façon dont ils ont été traités par tel gouvernement. Je pense qu'il convient de

rappeler à l'opposition, car elle s'est bien gardée de le mentionner, que les personnes âgées touchent quelque 8.5 milliards de dollars par année par l'intermédiaire de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation du conjoint. Cette somme, 8.5 milliards de dollars, représente de un dixième à un douzième des dépenses totales du gouvernement fédéral en y incluant les paiements de transfert, l'intérêt sur la dette nationale, les dépenses au chapitre de la Défense nationale, qu'il s'agisse de paiements directs ou de paiements de transfert.

Ceux que nous appelons les personnes du troisième âge qui ont donc plus de 65 ans, ont connu deux guerres mondiales, une crise économique sans compter la guerre de Corée. Ils savent ce que c'est que de prévoir et de planifier et chose encore plus importante, ils connaissent le prix qu'il faut attacher à l'indépendance et connaissent le sentiment de fierté qui en découle. J'ai été particulièrement fier d'avoir été élu en 1968 puisque une des premières mesures gouvernementales a été d'assurer des logements à prix modiques aux personnes âgées. L'humeur et l'attitude du public canadien a passablement changé. A mon époque, on croyait volontiers que les grands-parents passeraient leur vieillesse chez un de leurs enfants. Par la suite, on crut que les personnes âgées perdaient de cette façon un peu de leur dignité. Souvent on les confinait dans une chambre. Parfois elles devaient s'occuper de leurs petits-enfants et elles n'avaient pas toujours les moyens qu'il fallait pour s'en occuper en permanence. Comme ils avaient passé le quart de leur existence à s'occuper de leurs enfants, ces vieillards estimaient qu'ils avaient droit à quelque chose de mieux.

Grâce aux logements à loyer modique, les personnes âgées ont pu se sentir indépendantes et surtout pouvoir inviter chez elles des amis et des parents. Elles peuvent toujours rendre visite à leurs petits-enfants et quand les enfants commencent à devenir insupportables, elles peuvent toujours les remettre à leurs parents. Ainsi, les vieillards se sentent indépendants tout en se rendant utiles et surtout ils se sentent en mesure d'agir comme ils l'ont toujours fait c'est-à-dire de n'être redevables à personne.

Ainsi, il convient de mettre la pension de la sécurité de la vieillesse à la portée de tous, non pas tellement pour ceux qui n'en ont pas besoin, mais pour le retraité moyen qui a réussi à épargner quelques dollars en vue de sa retraite, tout en pouvant compter sur la pension de la vieillesse. C'est une façon de les encourager à économiser puisqu'ils pourront à la fois jouir de leur pension ou de leurs épargnes ainsi que de la pension de vieillesse, et cela s'appliquera à tout le monde.

D'autres, en dépit de leur bonne volonté, n'ont pas réussi à épargner quelques dollars parce que leur revenu ne le leur permettait pas. Quelques-uns, avant l'instauration du régime d'assurance-maladie, ont dû payer des frais médicaux considérables. Dieu soit loué, ces dépenses sont maintenant payées. Bien des personnes âgées ont perdu toutes leurs économies pour cause de maladie dans la famille. Il suffisait de six mois pour engloutir toutes les épargnes. Désormais, les personnes âgées ne redoutent plus de se rendre chez le médecin puisque leur revenu est protégé. Le gouvernement libéral a adopté des mesures susceptibles d'apaiser de telles craintes.